



LE GUIDE DU RESPONSABLE D'ALPAGE



1 JE DÉFINIS UN PROTOCOLE DE GESTION DE LA MALADIE

Je n'accepte que des animaux négatifs...

- quel que soit le statut du cheptel d'origine, donc seul le lot d'animaux concernés doit être dépisté
- issus de cheptels entièrement négatifs, donc tous les animaux de plus de 6 mois doivent être dépistés

protocole partiel



protocole complet



J'INFORME LE GDS

- de mon choix de protocole
- des élevages concernés



2 LE GDS ENVOIE LES CONSIGNES DE DÉPISTAGE AUX ÉLEVAGES CONCERNÉS

Les dépistages se font à partir du 15 décembre et idéalement avant le 15 mars !

à eux de jouer !



Protocole complet : tous les bovins sont dépistés, en analyses individuelles ou en mélange de 10 selon le contexte

Protocole partiel : au choix de l'élevage...

- soit il ne dépiste que le lot qui ira en alpage, en analyses individuelles
- soit, si le contexte est favorable, il dépiste TOUS ses animaux de plus de 6 mois en analyses de mélange de 10



3 AU PRINTEMPS, JE M'ASSURE QUE TOUS LES DÉPISTAGES SOIENT RÉALISÉS

tout est OK ?



et que les animaux soient bien négatifs grâce au document que le GDS me transmet
(sous réserve de l'accord fourni par les élevages concernés)



4 JE DÉBUTE LA SAISON D'ALPAGE SEREINEMENT !

sans oublier de m'assurer que tout le reste soit bien en règle (IBR, BVD...)



DES QUESTIONS ?

Vos conseillers du GDS sont là pour y répondre !

Contactez-les pour toute demande...



Manon ROUMEZI
06 15 48 11 66

Suivi technique

Choix du protocole,
gestion des résultats,
conseils en élevage

Suivi administratif
protocole, prises en charge



Quentin GRATEAU
06 29 43 33 06

Aurélie BARTHÈS
04 79 70 78 21



Invitez-nous à vos réunions !

Le message passe mieux quand il est entendu par tous et de la même façon : faites-nous intervenir à tout moment auprès du groupe d'éleveurs pour apporter les bonnes réponses et vous aider collectivement à prendre les bonnes décisions sanitaires !